

# Bernard Delcros

## « 2023 sera une année décisive pour les ruralités »



Invité par la Première ministre, Elisabeth Borne, à l'accompagner dans la Vienne lors de la présentation du plan France Ruralités, le sénateur du Cantal, président du Parlement rural français a souhaité réunir la presse cantalienne pour réagir sur ce plan « qu'il faut renforcer mais qui laisse entrevoir de belles avancées pour nos ruralités ».

Fraîchement élu à la présidence du Parlement rural français, en juin 2022, le sénateur du Cantal alertait le Gouvernement sur la nécessité de mettre en place au plus vite un plan d'ampleur pour la ruralité. Fin mai, lors de la première session décentralisée de cette même instance nationale qu'il a souhaité organiser dans les Hautes-Alpes en présence de la ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Bernard Delcros réitérait son appel à travers une résolution composée de plusieurs demandes fortes adressées à Elisabeth Borne qui trouvent écho dans le plan France Ruralités dévoilé ce 15 juin.

**Zones de revitalisation rurale.** Bernard Delcros a déposé le mois dernier au Sénat une proposition de loi afin de sauver ce dispositif essentiel pour la dynamique rurale et le faire évoluer en faveur des territoires les plus fragiles. « La Première ministre vient de confirmer leur pérennisation et la mise en place d'un zonage à deux niveaux comme nous le défendons pour les territoires qui ont besoin d'être davantage soutenus », se réjouit le sénateur du Cantal qui confirme que cette mesure sera définitivement actée l'automne prochain lors de l'examen de la loi de finances 2024.

**Droit à construire en milieu rural.** Bernard Delcros

avait défendu à l'occasion de la proposition de loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) adoptée au Sénat et qui sera débattue à l'Assemblée nationale le 21 juin, plusieurs mesures comme une garantie de 1 ha minimum constructible pour toutes les communes rurales afin de leur laisser des perspectives de développement. Objectif atteint : la Première ministre vient de s'engager à inscrire dans la loi le principe de garantie rurale. « C'est une victoire pour nos territoires qui pourront continuer à mener leurs actions pour accueillir de nouvelles familles et installer des activités économiques sans remettre en cause l'objectif national de sobriété foncière ».

**Dotation biodiversité.** Depuis des années, Bernard Delcros défend l'idée que les ruralités rendent des services à la société toute entière et doivent pour cela être mieux reconnues, mieux valorisées et mieux rémunérées. « La Première ministre a répondu à notre demande et confirmé l'augmentation de la dotation aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales qui passera de 40 à plus de 100 millions d'euros ». Dès 2024, une centaine de communes du Cantal pourraient bénéficier de cette nouvelle dotation qui sera ainsi majorée.

**Enfin, dans le domaine des services au public,** pour le sénateur, certaines mesures de ce plan qui couvre tous les champs vont dans le bon sens comme le dispositif « villages d'avenir », le lancement de 100 médico-bus, la création de plusieurs fonds de soutien en faveur

de la mobilité, de l'habitat, du commerce... mais il faut aller plus loin et ce dans plusieurs secteurs.

« Dans de nombreux territoires ruraux, trop d'habitants ne peuvent se faire soigner faute de médecins. Ce n'est pas acceptable. La santé doit être un service accessible à tous. Pour installer des médecins dans les zones en forte tension, nous devons instaurer un dispositif de régulation des installations comme c'est le cas pour les pharmaciens ou dentistes par exemple. Cette mesure pourrait être mise en place sur une durée limitée de 10 ans, le temps que l'ouverture du numérus clausus fasse son effet », soutient le sénateur qui mène également un travail de fond avec le ministre de l'Éducation Nationale pour une carte scolaire qui donne une visibilité pluriannuelle aux élus, enseignants et parents d'élèves, une meilleure prise en compte des petites écoles rurales multi niveaux et des petits collèges avec trop d'enseignants qui exercent dans plusieurs établissements.

Et de conclure qu'il faut de la cohérence dans l'action de l'État. « On ne peut d'un côté annoncer investir dans les petites lignes ferroviaires et d'un autre côté rétablir le train de nuit dans des conditions qui ne répondent pas aux réels besoins des usagers », avant de tacler la Cour des comptes suite à son rapport appelant à réduire le cheptel bovin, alors que la souveraineté alimentaire est aujourd'hui au cœur des défis que la France ne pourra relever qu'avec ses territoires ruraux.

## Jeunes Mineurs non Accompagnés

### Des ateliers « budget » et « numérique » pour aller vers l'autonomie

A l'initiative des Directions Enfance Famille (DEF) et Action Sociale Emploi Insertion Logement (DASEIL) du Conseil départemental du Cantal, trois ateliers « budget » ont été proposés aux jeunes résidents Mineurs Non Accompagnés (MNA) et ex-MNA d'Habitat Jeunes Cantal. Ces ateliers, conduits par des Conseillers en économie sociale et familiale, ont pour objectif de préparer ces jeunes à leur sortie de la structure et les amener à une meilleure autonomie de gestion de leur quotidien.

Lors d'ateliers « budget », les jeunes ont appris à établir et gérer leur budget, ont reçu des conseils concernant la téléphonie et les contrats associés et des informations pour faciliter

leur accès aux droits et aux soins. Dans la continuité, pour faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives, trois ateliers animés par un Conseiller numérique de la DASEIL ont été proposés à ce jeune public, notamment la prise en main d'un ordinateur.

Les jeunes ont pleinement adhéré à la démarche, en phase avec leurs préoccupations quotidiennes. Ces ateliers, qui vont être reconduits prochainement, permettent aux jeunes d'avancer vers une future autonomie administrative.

Par ailleurs, les Conseillers en économie sociale et familiale de la DASEIL proposent également, tout au long de l'année, ce même type d'atelier « budget » à l'attention des publics les plus fragiles, certains



co-animés avec la Banque de France, et toujours en lien avec les acteurs sociaux du territoire (en 2022/2023, ces ateliers « budget » ont été réalisés avec

ACART, E2C, les épiceries sociales des CCAS d'Aurillac et de Saint-Flour, les centres sociaux, Cantal Habitat et la MFR de Saint-Flour).

### Jeudi 15 juin

**Il y a 60 ans ouvrait le premier hypermarché en France.** Le 15 juin 1963 ouvrait dans l'Essonne, à Sainte-Geneviève-des-Bois, le premier hypermarché de France. Pour la première fois en France, produits frais, textile et électroménager étaient vendus sous le même toit, en libre-service. Au gré de ses 60 ans d'existence, le format de magasins « hypermarché » s'est taillé une place essentielle dans la vie des Français, au point de devenir un symbole de la société de consommation. En France, on parle d'un hypermarché quand sa surface commerciale est supérieure à 2.500 m<sup>2</sup> et qu'il vend des denrées alimentaires. Les plus gros sont supérieurs à 20.000 m<sup>2</sup>. On compte 2.255 de ces mastodontes en France métropolitaine, selon le média spécialisé LSA.

### Vendredi 16 juin

**Affaire Karine Esquillon : le mari avoue le meurtre.** Michel Pialle, mari de Karine Esquillon, a avoué l'homicide de la quinquagénaire après l'avoir fait passer pendant plus de deux mois pour une disparition « volontaire ». Cette mère de cinq enfants habitant à Maché (Vendée) avait disparu le 26 mars sans laisser d'autre trace connue qu'un téléphone mobile découvert deux semaines plus tard, le 9 avril, dans un fossé de la commune, dépourvu de carte SIM mais encore chargé. Tireur sportif possédant plusieurs armes à feu, Michel Pialle a indiqué qu'il n'avait pas vu que la carabine, qu'il prenait en photo en vue de sa mise en vente sur internet, était chargée et que le coup était parti accidentellement. Ayant pris peur, il est allé déposer le corps de son épouse dans un terrain privé avant de jeter l'arme dans le lac de Maché. Il a été mis en examen et écroué.

### Samedi 17 juin

**Manifestation contre le Lyon-Turin.** Plus de 4.000 personnes, selon le dernier bilan des organisateurs, plus de 3.000 selon les autorités, se sont rassemblées dans la vallée de la Maurienne pour dire non à la construction d'une ligne de fret à grande vitesse entre la France et l'Italie. Soutenue par l'Union européenne, la nouvelle ligne doit à terme relier Lyon et Turin, avec 70% des voies en France et 30% en Italie, et un tunnel de 57,5 km traversant les Alpes entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suse pour un coût évalué à plus de 26 milliards d'euros. Les partisans du projet mettent en avant la nécessité de réduire le flux de poids lourds pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et invoquent le développement économique. Les opposants font valoir qu'une ligne existe déjà et dénoncent les impacts écologiques de ce chantier titanesque.

### Dimanche 18 juin

**Entrée au Panthéon de Missak Manouchian.** Emmanuel Macron a annoncé l'entrée de Missak Manouchian, héros de la Résistance, dans le temple des personnalités qui ont marqué l'histoire de la nation française. Il fera son entrée au Panthéon le 21 février 2024, soit tout juste 80 ans après sa mort, a précisé l'Elysée. Missak entrera dans le temple républicain « accompagné de Melinee », son épouse d'origine arménienne, résistante comme lui, qui lui survécut 45 ans et repose à ses côtés au cimetière d'Ivry-sur-Seine, a précisé la présidence. L'annonce a coïncidé avec le 83ème anniversaire de l'Appel du 18 Juin, célébré chaque année au Fort du Mont-Valérien, près de Paris, où se dresse le Mémorial de la France combattante, frappé d'une imposante Croix de Lorraine.

### Lundi 19 juin

**Zinedine Zidane parrain d'une association pour enfants malades du cancer.** A Istres, Zinedine Zidane a été nommé parrain de l'association « Le Point rose », qui lutte en faveur d'enfants malades et a pour projet de leur construire une maison médicale, en plus d'aider les familles à se reconstruire après la perte d'un enfant. Le footballeur s'est dit très fier de ce nouveau rôle et n'a pas réussi à contenir ses larmes au moment de prendre la parole. L'ancien entraîneur du Real Madrid est également parrain de l'association ELA depuis 2000, qui lutte contre les leucodystrophies, des maladies dégénératives qui affectent le système nerveux.

### Mardi 20 juin

**Le permis de conduire à 17 ans en janvier 2024.** Les jeunes vont pouvoir prendre le volant seuls dès 17 ans, a annoncé Elisabeth Borne, parmi d'autres mesures en faveur de la jeunesse comme un pass « train gratuit » pour ceux qui s'engagent « dans un SNU, dans un service civique, dans un contrat d'engagement jeune ». Actuellement, un jeune en conduite accompagnée peut déjà passer le permis B à 17 ans, mais n'a le droit de prendre le volant par lui-même que le jour de ses 18 ans. Ce seuil sera donc abaissé d'un an. S'adressant aux plus précoces, la cheffe du gouvernement a aussi promis de « rénover » les 12.000 logements de résidences d'étudiants « qui ne sont pas aux normes ». Elle a également annoncé une augmentation de 30 euros par mois des bourses pour les étudiants en outre-mer.

### Mercredi 21 juin

**CFDT : Laurent Berger cède la place à Marylise Léon.** Marylise Léon, numéro deux de la CFDT depuis 2018, remplace Laurent Berger à la tête du premier syndicat français (environ 612.000 adhérents fin 2022). Agée de 46 ans, Marylise Léon était en charge de dossiers stratégiques comme l'assurance-chômage et les relations intersyndicales. Elle est la deuxième femme à prendre la tête de la Confédération, après Nicole Notat, qui l'a dirigée de 1992 à 2002. Représentante de la CFDT au sein de l'intersyndicale qui a mené la bataille contre la réforme des retraites, Marylise Léon aura sans doute à cœur que la CFDT reprenne davantage d'autonomie, cette page étant pour l'essentiel tournée.